



PREJ NANCY

PREJ NANCY : La sécurité ne se négocie pas !

Au **PREJ** de Nancy, les missions s'enchaînent et trop souvent, les mêmes dérives se répètent.

Ce mercredi 14 janvier 2026, une mission est ordonnée par l'ARPEJ :

- 2 détenus à prendre en charge
- Escorte niveau 3 + équipage ESR
- Equipage Prej engagé

Sauf que l'ARPEJ décide de renvoyer l'équipe ESR pour aller chercher le 2ème détenu, en laissant seul le premier détenu au tribunal sans équipage ESR.

Dans ce contexte, que se passe-t-il si nous devons évacuer d'urgence le tribunal ?

Et pire : en cas d'incident ou d'attaque, qui assure la sécurité des collègues, du public et des personnels ?

Fo Justice rappelle à l'ARPEJ qu'il y a des protocoles qui ont été signés et qui doivent être respectés, sans exception.

Fo Justice refuse que les collègues soient laissés en première ligne, sans les moyens prévus.

FO Justice veillera au respect strict du protocole d'Incarville.

